

Arts plastiques, visuels et de l'espace

ACCESSOIRES

Profil d'enseignement — 2^e cycle

Année académique
2018-2019



La Cambre

Référentiel de compétences des études supérieures de Accessoires en Fédération Wallonie Bruxelles

Le grade de **master** en Arts plastiques, visuels et de l'espace, cursus Accessoires, est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en Accessoires faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

ACCESSOIRES

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ SPÉCIALISÉE

Année académique

2018-2019



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 18 : ACCESSOIRES

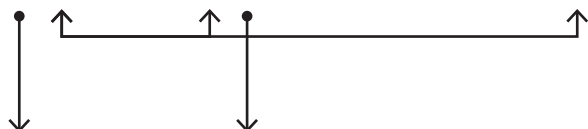
Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2018 - 2019



ATELIER 1	TRANSDISCIPLINARITÉ 1
UE 1.18.5 SAD	UE 2.18.4 SAD
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0103	AD120.0108
29 c.	10 c.

COURS SPÉCIFIQUES
UE 4.18.22 SA
Q2
TD100.0429 GD100.0430
4 c.



ATELIER 2	TRANSDISCIPLINARITÉ 2
UE 1.18.6 S	UE 2.18.5 S
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0425 AD120.0426 AD120.0427 AD120.0428	AD120.0109
40 c.	5 c.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE	COURS GÉNÉRAUX 1	COURS GÉNÉRAUX 2	SÉMINAIRE***
UE 5.18.23 S	UE 7.21 SAD	UE 7.22 SAD	UE 8.21 S
Q3	Q1	Q2	Q1 ou Q2
PD003.0346	GD100.0166 GD100.0174	GD020.0167 GD020.0175 GD020.0173 A**	GD100.0181 GD020.0182 GD120.0183
10 c.	4 c.	8 c.	5 c.

* 1 cours au choix
 ** 1 cours à choix parmi les 5
 *** 1 séminaire à choisir parmi les 2

DEUXIÈME CYCLE
 Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
Option 18 : ACCESSOIRES
 2018 - 2019



		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.	
UE 1.18.5 SA	ATELIER 1	1 + 2				
	A120.D0103 Accessoires : atelier		29	435	24,58%	
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4		29	435	24,58%	
UE 1.18.6 S	ATELIER 2	1 + 2				
	A120.D0425 Travail artistique de fin d'études		29	435	24,58%	
	A120.D0426 Travail de fin d'études : dossier		4	60	3,39%	
	A120.D0427 Travail de fin d'études : présentation spécifique		5	75	4,24%	
	A120.D0428 Travail de fin d'études : prototypage		2	30	1,69%	
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6, 7, 8		40	600	33,90%	
UE 2.18.4 SA	TRANSDISCIPLINARITE 1	1+2				
	A120.D0108 Accessoires : atelier (module transdisciplinaire)		10	150	8,47%	
	Référentiel de compétences : 3		10	150	8,47%	
UE 2.18.5 S	TRANSDISCIPLINARITE 2	1+2				
	A120.D0109 Accessoires : module transdisciplinaire OU		10	150	8,47%	
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)					
	Référentiel de compétences : 3		10	150	8,47%	
UE 4.18.22 SA	COURS SPÉCIFIQUES	1				
	G100.D0430 Actualités culturelles : Actualité du design		2	30	1,69%	
	Référentiel de compétences : 2, 4		2	30	1,69%	
UE 4.18.23 SA	COURS SPÉCIFIQUES	1				
	T020.D0429 Techniques et technologies : Matériaux		2	30	1,69%	
	Référentiel de compétences : 2, 4		2	30	1,69%	
UE 5.18.23 S	PRATIQUE PROFESSIONNELLE : Stage	3				
	P003.D0346 Stage externe		10	150	8,47%	
	Référentiel de compétences : 6, 8		10	150	8,47%	
UE 7.21 SA	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1				
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,69%	
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,69%	
	Référentiel de compétences : 4, 5		4	60	3,39%	
UE 7.23 SA	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2				
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,69%	
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,69%	
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,69%	
	**** Histoire et actualité des arts (1 cours à choix) :		2	30	1,69%	
	Référentiel de compétences : 4, 5		8	120	6,78%	
UE 8.21 S	SÉMINAIRE, au choix	1 + 2				
	G100.D0181 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (1		1	5	75	4,24%
	G020.D0182 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (1		2			
	Référentiel de compétences : 6, 7, 8		5	75	4,24%	
Total crédits			118	1770	100,00%	

DEUXIÈME CYCLE
Option 18 – ACCESSOIRES

UE 1.18.5 SA ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 29
Prérequis : -
Corequis : UE 2.18.4 SA et UE 4.18.22 SA

AD120.0103 Accessoires : atelier

29 crédits, 435h
Activité obligatoire
Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu :

- Le cours artistique de l'option, dispensé en atelier, propose une formation spécialisée dans le domaine de l'accessoire –entendu comme objet mais aussi outil de communication et moyen d'expression à part entière. Il implique à la fois le développement de concepts originaux et innovants, la recherche d'un langage plastique cohérent, la connaissance et l'intégration des savoirs et contraintes liées aux matériaux et à l'usage, la maîtrise de l'image, la capacité à entrer en résonance avec d'autres champs de création connexes : design et mode, architecture, arts du spectacle et scénographie, etc. L'étudiant agit aux marges et à la croisée de ces champs disciplinaires. Il est producteur de formes et de sens, attentif aux moyens de diffusion et de communication, soucieux d'inscrire ses projets au cœur des enjeux artistiques et sociétaux contemporains.
- Le premier module « atelier » du Master permet d'asseoir la recherche de l'étudiant tant au plan méthodologique que conceptuel, technique et plastique.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants.
- Exercices imposés, individuels et collectifs (modules courts).
- Projet personnel élaboré pendant toute l'année : objets uniques ou gamme de produits.

Acquis d'apprentissage :

- Méthodologie du projet.
- Connaissances, compétences et savoir-faire spécialisés.
- Capacité à travailler en équipe.
- Développement d'un champ d'action privilégié et d'un langage original et personnel.
- Maîtrise de l'image, capacité à formuler ses intentions et à communiquer vers l'extérieur.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français et anglais.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 40
Prérequis : UE 1.18.5
Corequis : -

AD120.0425 Travail artistique de fin d'études

29 crédits, 435h
Activité obligatoire
Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu :

- Le cours artistique de l'option, dispensé en atelier, propose une formation spécialisée dans le domaine de l'accessoire –entendu comme objet mais aussi outil de communication et moyen d'expression à part entière. Il implique à la fois le développement de concepts originaux et innovants, la recherche d'un langage plastique cohérent, la connaissance et l'intégration des savoirs et contraintes liées aux matériaux et à l'usage, la maîtrise de l'image, la capacité à entrer en résonance avec d'autres champs de création connexes : design et mode, architecture, arts du spectacle et scénographie, etc. L'étudiant agit aux marges et à la croisée de ces champs disciplinaires. Il est producteur de formes et de sens, attentif aux moyens de diffusion et de communication, soucieux d'inscrire ses projets au cœur des enjeux artistiques et sociétaux contemporains.
- Le second module « atelier » du Master est consacré à la définition et à l'élaboration du projet artistique de fin d'études : réalisation d'une collection d'accessoires originale et innovante, intégrant l'ensemble des données relatives au contexte d'utilisation et de production.

Méthode :

- Travail en atelier, guidance de l'équipe pédagogique.
- Recherche et mobilisation d'expertises extérieures et de compétences artistiques transdisciplinaires disponibles dans l'école.

Acquis d'apprentissage :

- Maîtrise du processus de conception.
- Autonomie artistique, engagement et identité dans le champ disciplinaire.
- Capacité à constituer un réseau de collaborations.
- Connaissances, compétences et savoir-faire spécialisés.
- Affirmation d'un langage original et personnel.
- Maîtrise de l'image, capacité à formuler ses intentions et à communiquer vers l'extérieur.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français et anglais.

AD120.0426 Travail de fin d'études : dossier

4 crédits, 60h

Activité obligatoire

Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu :

- Parallèlement au travail artistique de fin d'études, réalisation d'un dossier de présentation de la recherche et du projet finalisé.
- Ce dossier, qui prend la forme d'une petite édition, inclut une présentation commentée et illustrée de l'ensemble du parcours artistique de l'étudiant.

Méthode :

- Objectivation des moments clés de la recherche, sélection de textes et documents pertinents.
- Argumentation et description –par le texte et l'image.
- Conception éditoriale.

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à formuler ses intentions et à valoriser une démarche artistique propre.
- Elaboration d'un outil de présentation original et adapté au contexte professionnel.

Évaluation :

- évaluation continue par le professeur responsable du cours : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

AD120.0427 Travail de fin d'études : présentation spécifique

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu

- conception et réalisation d'un travail de présentation spécifique du travail de fin d'études ;
- selon le cas : scénographie et mise en espace, installation performative, montage audiovisuel, etc.

Méthode

- Travail en atelier, guidance de l'équipe pédagogique.
- Recherche et mobilisation d'expertises extérieures et de compétences artistiques transdisciplinaires disponibles dans l'école.

Acquis d'apprentissage :

- Autonomie artistique et capacité à constituer un réseau de collaborations.
- Adaptation au contexte de présentation.
- Transdisciplinarité et direction artistique.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

AD120.0428 Travail de fin d'études : prototypage

2 crédits, 30h

Activité obligatoire

Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu

- réalisation de maquette et/ou prototype de la collection de fin d'études, selon des standards professionnels.

Méthode

- Travail en atelier (atelier technique, FabLac, atelier ou laboratoire professionnel hors école, etc).
- Recherche et mobilisation d'expertises techniques et numériques internes et externes.

Acquis d'apprentissage :

- Autonomie et capacité à constituer un réseau de collaborations.
- Professionnalisation des outils techniques de présentation, matériels et/ou virtuels.
- Transdisciplinarité.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : UE 1.18.5 et UE 4.18.22

AD120.0108 Accessoires : atelier (module transdisciplinaire)

10 crédits, 150h
Activité obligatoire
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1
Nombre de crédits : 10
Prérequis : UE 2.18.4
Corequis : -

AD120.0109 Accessoires : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

- Cours proposés :
 1. Accessoires
 2. Art en réseau
 3. Audio - vidéo
 4. Illustration
 5. Livre /édition
 6. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. **Accessoires**

Professeur : Julien Carretero, julien.carretero@lacambre.be

Contenu :

- Elaboration d'un contexte de recherche personnel dans le but de créer une collection protéiforme d'accessoires.
- Sensibilisation à la rédaction d'une démarche de projet.
- Définition d'un cahier des charges déterminant le champ d'application du projet ainsi que ses limites.
- Mise en œuvre d'outils d'expression (orale, écrite et plastique) destinés à la communication du projet.
- Réflexion sur la mise en œuvre et la cohérence d'un ensemble d'objets dans le but de former une collection.
- Création et fabrication d'une collection d'accessoires (objets, parures, bijoux, matériaux, etc...) pouvant faire appel à divers matériaux et techniques.

Méthode :

- Au moment de l'inscription, l'étudiant présente une première ébauche de ses intentions et de ses objectifs.
- La première séance de travail consiste en une conversation de groupe durant laquelle chaque étudiant présente son sujet et le soumet aux critiques et questions du groupe, dans le but d'en assurer la

pertinence.

- Les séances suivantes prennent la forme d'entretiens individuels en atelier durant lesquels les débats peuvent également s'ouvrir au groupe.

Acquis d'apprentissage :

- Elaboration d'une démarche artistique pertinente, chaque production devant se justifier au regard du contexte établi.
- Réflexion méthodologique et conceptualisation d'une production.
- Apprentissage, initiation et confrontation à des techniques de mise en œuvre extérieures au domaine d'origine de l'étudiant.
- Capacité à conduire un projet dans un contexte transdisciplinaire.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique, en fin de 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français et anglais

Sources :

- J. GROOTENS Studio, *Designers on Jewellery. Twelve years of jewellery production by Chi ha paura...?*, Stuttgart, 2009.
- E. SOTTASS, *Le design cartier vu par Ettore Sottsass*, Paris, 2002.
- T. NOTEN et G. STAAL, *CH2 =C(CH3)C(=O)OCH3 enclosures and other TN's*, Rotterdam, 2006.
- C. PASTOR et M. BORRAS, *Eclat. The Masters of New Jewellery Design*, Barcelone, 2014.

2. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenant. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Espaces audio-video

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.

Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en

temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

4. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;

- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

5. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

- Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.
- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
 - apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
 - réalisation et production d'une édition ;
 - multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

6. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
 - En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
 - Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
 - Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...
- L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : UE 1.18.5 et UE 2.18.4

TD100.0429 Techniques et Technologies : Matériaux

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Susanna Capogrande, scapogrande@hotmail.com

Contenu :

- Le cours prend son point de départ avec la visite d'une materiauthèque ou d'un salon professionnel afin d'explorer les potentiels d'application des matériaux, tout en gardant un lien avec la réalité de leur production et positionnement sur le marché. L'analyse des matériaux permet d'approfondir des notions comme la contextualisation historico-culturelle du produit, celle de son cycle de vie et les enjeux d'un choix stratégique des matières et composants dans une approche multicritères d'ecodesign, le design sensoriel.
- Le cours présente une grande variété d'exemples de matériaux innovants, des innovations industrielles récentes et des exemples beaucoup plus expérimentaux de design des matériaux et design par des matériaux en évolution. L'analyse des tendances dans le marché des matériaux dans le monde de la mode et du design permet de créer une grille de connaissances et de repères pour soutenir le travail artistique.

Méthode :

Le cours mélange différents approches :

- Le cours ex-cathedra par la projection d'images et communication orale ; la projection de vidéos sur les procédés de fabrication et exemples d'application ; la manipulation physique d'échantillons de matériaux ; la mise à disposition de publications et ouvrages spécialisés pour la lecture de textes et articles de presse.
- Les visites des materiauthèques et des salons professionnels de matériaux et composants pour le secteur de la mode.
- L'intégration du suivi en équipe avec les professeurs des cours artistique afin d'appuyer une lecture pertinente des matériaux du projet.
- Un travail de recherche et approfondissement sur un matériau est proposé aux étudiants : ils sont invités à rédiger/dessiner une cartographie descriptive à partir d'un matériau au choix, comprenant une recherche historique, une analyse sémantique et fonctionnelle et une lecture sensorielle.

Acquis d'apprentissage :

- Disposer d'une approche qui permet de comprendre les diverses dimensions liées à l'expressivité d'un matériau, à partir d'une contextualisation historico-culturelle jusqu'à une traduction de ses qualités perceptives et sémantiques.
- Comprendre la complexité des différents langages des matériaux, entre conception, production, marché et transfert technologiques.
- Compléter l'approche expérimentale du travail de la matière d'une connaissance technique liée à ses applications traditionnelles et potentielles.
- Disposer d'un bon répertoire de connaissance des matériaux innovants actuels et leurs applications.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- évaluation finale par le professeur responsable du cours à l'issue du 1er quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français et textes à lire en anglais.

GD100.0430 Actualités culturelles : Actualité du design

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Denis Laurent, denis.laurent@lacambre.be

Contenu :

- problèmes d'étymologie et de définition (notamment comparative) du design ;
- rationalisation de la production ;
- fonction(s) et usage ;
- responsabilité sociale, écologie ;
- aspects plastiques-esthétiques ;
- sémiologie.

Méthode :

- cours ex cathedra, ouvert cependant à la discussion et illustré de très nombreux exemples au moyen d'une présentation Powerpoint ;
- références bibliographiques communiquées pendant le cours afin de susciter un approfondissement des connaissances.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre de façon générale les facteurs qui gouvernent la démarche du design ;
- maîtriser un vocabulaire spécifique précis ;
- appliquer une grille complexe d'analyse à un objet de design ;
- mobiliser ces concepts dans la réalisation d'un travail personnel ;

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Syllabus disponible en format électronique.
- D. QUARANTE, *Éléments de design industriel*, Paris, 1985.
- N. WHITELEY, *Design for Society*, Londres, 1993.
- E. MANZINI, *La matière de l'invention*, Paris, 1986.
- D. PYE, *The Nature of Design*, New York, 1964.
- C. GORMAN (éd.), *The Industrial Design Reader*, New York, 2003.

UE 5.18.23 SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 3
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

PD003.0346 Stage externe

10 crédits, 150h
Activité obligatoire
Professeur : Didier Vervaeren, didier.vervaeren@lacambre.be

Contenu :

- Stage professionnalisant, en Belgique ou à l'étranger, dans une structure correspondant au projet artistique et professionnel de l'étudiant.
- Le stage peut être réparti sur 2 périodes successives entre 2 structures différentes et complémentaires

Méthode :

- Immersion professionnelle.
- Rapport de stage détaillé.

Acquis d'apprentissage :

- connaissance du monde professionnel, de ses attentes, de son fonctionnement et de ses contraintes particulières ;
- appliquer les modalités du travail en équipe ;
- rédiger un rapport écrit ;
- développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » de designer.

Évaluation :

- Validation du stage par le Maître de stage.
- Evaluation du rapport de stage par le professeur responsable du stage.

Langue d'enseignement :

- Français ou autre langue, selon le stage.

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

GD100.0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

GD100.0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

GD020.0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats réglementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations... sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.

- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

Histoire et actualité des arts (1 cours au choix)

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : selon les cours choisis.

Contenu :

- Les cours abordent de manière chronologique l'histoire des arts relevant des domaines de l'architecture, de la musique, du cinéma et des arts du spectacle, de la révolution industrielle à aujourd'hui, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec l'histoire de l'art et du design.
- Cours proposés :
 1. Histoire et actualité des arts : architecture
 2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)
 3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène
 4. Histoire et actualité des arts : cinéma
 5. Histoire et actualité des arts : musique

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Selon les cas, visites *in situ*, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques.

Acquis d'apprentissage :

- Acquisition de connaissances générales en histoire comparée des arts.
- Capacité à mettre en relation les mouvements artistiques et les enjeux –sociopolitiques, culturels et artistiques– des différents domaines de création.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus.

1. Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, Vincent.Heymans@brucity.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)

Contemporary Art and Actuality: The Creative Commune

Professor (2017-2018) : en cours de recrutement

Content:

The objective of this class is to familiarize students with the movements, individuals, and methodologies related to an understanding of contemporary artistic production. The class will operate under the assumption that art is not made within a creative vacuum where outside information does not have influence. We will look at how dialogue within one's community, and in particular a sensitivity to what is outside of one's community, is what motivates the evolution of any artistic medium. History shows that artists are just as likely to be influenced by architects, writers, or fashion designers, than by their own milieu, and vice versa. In particular, it's the often contradictory pairings and situations that have developed the most valuable and interesting moments for the evolution of creative forms.

For example, an understanding of Land Art is incomplete without contextually addressing the politics of the 1960's, the desert, West Coast hippy culture, psychedelia, and the way these topics found their way to influencing the emergence of a new art form.

Method:

- This course will examine the events, individuals, and communities that have contributed to an evolving definition of contemporary art in our present time. Through weekly lectures, visits, discussions,

screenings, and readings, we will look at the people, places, and events happening locally and internationally that contribute to an ever shifting definition of contemporary art.

- Historical narratives and theoretical texts from an array of sources will assist in constructing a well rounded understanding of key events put forth within the class.
- Weekly lectures will be accompanied by in-class discussions where students are expected to attend and participate.
- A series of written assignments and presentations will introduce students to the routine of identifying and positioning what they produce within the broader context and dialogue of international contemporary art.

Learning outcomes:

- Positioning her/his personal production within the broader context and dialogue of international contemporary art.
- Practicing English language (spoken, written) –specifically in the field of contemporary art.

Evaluation:

- Written examination at the end of the quadrimester.

Teaching language :

- English

Sources:

Course notes, powerpoint presentations, readings, and video content when available, will be made accessible online for reference.

Sample bibliography:

- Y.-A. BOIS and R. KRAUSS, *Formless*, Zone Books, 1997.
- L. R. LIPPARD, *Overlay: Contemporary Art and the Art of Prehistory*, The New Press, 1983.
- G. MARCUS, *Lipstick Traces: A Secret History of the 20th Century*, Harvard University Press, 1989.
- Multiple contemporary art journals and magazines such as *Afterall*, *Artforum*, *Frieze*, *October*, etc...

3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothésisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de
- sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

4. Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Fabien Gérard, fabien.gerard@lacambre.be

Contenu :

Présentation des noms et des œuvres incontournables, ainsi que des principaux courants qui ont fait l'histoire du 7^e Art, depuis ses origines jusqu'aux Nouvelles Vagues des années 60, en insistant constamment sur ce qui relie le passé à la production contemporaine.

Méthode :

À raison de 2 heures/semaine, les cours se donnent principalement sur la base d'un vaste choix de diapositives également disponibles sous forme de syllabus électronique mis en ligne par l'école. Exceptionnellement, certaines séances ex-cathedra laissent place à la projection d'un film complet, destinée à activer la réflexion des étudiants sur le devenir de l'art cinématographique au XXI^e siècle.

Acquis d'apprentissage :

- culture cinématographique
- culture générale large et critique
- capacité à contextualiser les connaissances cinématographiques tant au regard des événements historiques et de l'histoire de l'art que des autres formes d'expression artistique contemporaines.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste à compléter un questionnaire où chacun doit identifier une série d'images projetées au cours et répondre à des points précis concernant la matière abordée ensemble dans le courant du quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Les divers ouvrages encyclopédiques disponibles au rayon « Cinéma » de la bibliothèque de La Cambre.
- Les meilleurs sites Internet sur le sujet (en particulier < IMDb > [International Movie Database]).
- Les liens sur Youtube signalés au fil des leçons.
- C. BEYLIE et J. PINTURAUULT, *Les films-clés du cinéma*, Paris, 1987.
- Id., *Les Films-phares du cinéma contemporain*, Paris, 1995.

- J.A. GILI (éd.), *Les grands réalisateurs*, Paris, 2006.
- J.L. PASSEK (éd.), *Dictionnaire du cinéma*, Paris, 1995.
- V. PINEL, *Genres et mouvements au cinéma*, Paris, 2010.

5. Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

GD100.0181 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 1

Quadrimestre 1
5 crédits, 75 h
Activité optionnelle
Professeur : Céline Gillain, celine.gillain@lacambre.be

Contenu :

- Le module 1 du séminaire est ouvert à tous mais s'adresse plus directement aux étudiants se destinant à devenir des artistes.
- Il entreprend d'échafauder un état des lieux du contexte professionnel de l'art d'un point de vue local et global, et accompagne l'étudiant dans sa recherche d'identification à une scène en particulier.
- Il vise à autonomiser l'étudiant en lui donnant à la fois des outils pratiques et réflexifs, l'incitant à se positionner comme acteur proactif dans le monde de l'art.
- Lors de séances avec des invités, le module 1 du séminaire aborde différentes approches du champ d'action des artistes prenant comme modèle les *artists run spaces* et les collectifs. Nous aborderons également la question de la place de l'artiste dans le marché de l'art.
- Le module 1 du séminaire repose sur un certain nombre d'apprentissages techniques relatifs à la communication du travail de création : prises de vue photographiques, CV et portfolios, etc. Ces apprentissages sont conduits par des conférenciers invités et font l'objet de débats critiques.
- Chaque étudiant réalise un travail de réflexion écrite : cet exercice pratique souligne l'importance d'une certaine ouverture dans la recherche de références théoriques et dans la construction d'une réflexion écrite. Il amène également l'étudiant à questionner le rapport du langage écrit et réflexif au langage plastique. Le suivi sera assuré par un conférencier invité à la fois dans des séances collectives et individuelles.
- Chaque étudiant réalise également, individuellement, un exercice pratique : il s'agit de concevoir un projet à développer en vue d'atteindre l'objectif fixé à la sortie de l'école : une candidature à une formation post-master, à une résidence en Belgique ou à l'étranger, à une bourse ou à un concours ; un dossier pour obtenir des subsides publics ou privés ; un projet d'exposition ou de publication ; la recherche d'un atelier ; etc. Le suivi de cet exercice pratique est individuel.
- Le séminaire comprend l'organisation d'un débat public sur une question liée au caractère singulier de la profession. Cette rencontre est ouverte à tous les étudiants de l'école et permet de dialoguer avec des invités de référence. Tant l'organisation pratique que la conduite effective de cette rencontre-débat se fait avec les étudiants du séminaire, sous la direction d'un des professeurs.

Méthode :

- Séances de formation collectives : une participation active est attendue des étudiants.
- Séances individuelles (coaching).

Acquis d'apprentissage :

- Maîtrise des outils de communication.
- Capacité d'organisation et de collectivisation.
- Autodétermination et capacité à se projeter dans « l'après école ».
- Préparation à la vie professionnelle et réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » d'artiste.

Évaluation :

- Évaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 1er quadrimestre (50%).

Langues d'enseignement :

- Français
- Références bibliographiques et interventions éventuelles en anglais (conférenciers ponctuels).

GD020.0182 Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 2

Quadrimestre 2

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Introduction :

- Les modules 1 (Q1) et 2 (Q2) du séminaire forment un tandem pédagogique dans lequel les deux modules sont complémentaires dans leur esprit mais autonomes dans leur enseignement.
- Les métiers de la création sont porteurs d'une vie professionnelle passionnante, tant par le vaste champ d'action qu'ils ouvrent que par l'intensité de leur contenu. Ils n'en sont pas moins dépourvus d'impératifs pragmatiques dont la connaissance s'avère nécessaire à la réussite des projets entrepris. Le séminaire se conçoit comme une préparation active et réflexive à sortir de l'école pour entrer dans l'œuvre. Il fournit des balises en favorisant la rencontre avec la réalité du terrain. Il aborde les principales étapes nécessaires à l'exercice pratique du métier de créateur, sans faire l'économie d'une réflexion théorique et critique sur le monde de l'art et en se construisant sur le dialogue avec les étudiants afin de mieux répondre aux questions qu'ils se posent à la veille de leur diplomation.

Contenu :

- Les matières abordées sont adaptées aux options représentées, des « beaux-arts » aux « arts appliqués ». On présente notamment le statut (étudiant/employé/indépendant/« statut d'artiste » demandeur d'emploi, informations techniques, juridiques et administratives) ; le monde institutionnel (opérateurs culturels, expositions, biennales, festivals, subsides publics, bourses, concours, résidences, éditions) ; le marché privé (galeries, salles de ventes, collections, subsides privés) ; les initiatives émergentes (collectifs, artist-run spaces, crowdfunding) ; la communication (dossiers, réseaux, médias) ; les services (Guichet des arts, Artist Project, Smart).
- 12 séances de travail sont prévues au second quadrimestre, les lundis de 18 à 21h. Deux mini-cycles, de 12 heures chacun, s'intègrent dans le module : le premier sur l'économie de l'art, le second sur la gestion culturelle, présentés par deux conférenciers spécialistes du domaine concerné. Un module consacré à la prise de vue photographique vient compléter ce programme.

Méthode :

- Le séminaire se fonde sur des séances collectives de travail abordant chacune un aspect important du métier de créateur. Un enseignement sur le thème choisi est d'abord dispensé, avant qu'interviennent des représentants du monde professionnel invités pour informer les étudiants et répondre à leurs questions. Des professeurs de l'école et d'anciens étudiants viennent témoigner de leur expérience. Un débat collectif s'engage entre toutes les parties en clôture de chaque séance.
- Les invités sont contactés suivant les matières. Ce sont des professionnels actifs ayant des responsabilités dans les domaines concernés et capable de communiquer une expertise pertinente des principaux enjeux relatifs au thème abordé. Plusieurs séances sont organisées dans la tranche horaire du cours mais à l'extérieur de l'école, afin de rencontrer les acteurs du monde de l'art sur leur terrain.
- Un exercice théorique écrit est demandé à chaque étudiant, portant sur une question en rapport avec les enjeux du cours. Il s'agit de mener une enquête approfondie sur, par exemple, un centre d'art, un concours, une bourse, une biennale, une galerie, un collectif de créateurs, etc. : rassembler des sources à son sujet, retracer son histoire, identifier ses acteurs, présenter son fonctionnement actuel, interviewer un de ses responsables à propos du futur, faire l'analyse des points forts et des points faibles. Le tout à présenter dans un dossier écrit structuré sur le plan du contenu et soigné sur le plan formel.

Acquis d'apprentissage :

- évoluer dans des contextes culturels et socioprofessionnels diversifiés.
- évoluer en-dehors du monde académique.
- débattre et exprimer un point de vue argumenté.

- Etre préparé à la vie professionnelle.
- Communiquer à propos de son travail, y compris à l'écrit, selon des modalités adaptées au contexte
- Développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » de créateur.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 2^e quadrimestre (50%)

Critères :

- Une participation active est attendue des étudiants, les séances faisant l'objet d'une préparation préalable garantissant la qualité des séances (par exemple une série de questions à poser). Les critères d'évaluation à l'issue du séminaire sont la présence des étudiants, le dynamisme et la qualité de leurs interventions (50%).
- Les critères d'évaluation sont la pertinence du sujet, la qualité de l'enquête, de l'expression écrite et de la présentation formelle (50%).

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- H. S. BECKER, *Les Mondes de l'art*, Paris, 1988.
- N. HILLAIRE, *L'artiste et l'entrepreneur*, Saint-Etienne, 2008.
- R. MOULIN, Raymonde, *L'Artiste, l'institution et le marché*, Paris, 1992.
- SMART (collectif), *L'Artiste, un entrepreneur ?*, Bruxelles, 2011.
- Y. TOMA, *Les Entreprises critiques*, Paris, 2008.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

ACCESSOIRES

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ APPROFONDIE

Année académique

2018-2019



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 18 : ACCESSOIRES — Finalité approfondie

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2018 - 2019



ATELIER 1 UE 1.18.5 SAD	TRANSDISCIPLINARITÉ UE 2.18.4 SAD
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0103	AD120.0108 OU A*
29 c.	10 c.

COURS SPÉCIFIQUE UE 4.18.21 A	COURS SPÉCIFIQUES UE 4.18.22 SAD
Q1	Q2
GD100.0368	TD100.0429 GD100.0430
2 c.	4 c.

COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22 SAD	FINALITÉ APPROFONDIE: COURS ET SÉMINAIRES UNIVERSITAIRES UE 11.01.1 A
Q1	Q2	Q1+Q2
GD100.0166 GD100.0174	GD020.0167 GD020.0175 GD020.0173 A**	GD120.0183 A***
4 c.	10 c.	15 c.

ATELIER 2 UE 1.18.6 A	FINALITÉ APPROFONDIE: MÉMOIRE UE 11.01.2 A
Q1+Q2	Q1+Q2
AD120.0425 AD120.0427 AD120.0428	MD120.0370
33 c.	15 c.

* 1 cours au choix
 ** 2 cours à choix parmi les 5
 *** cours et séminaires à l'université à choisir

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 18 : ACCESSOIRES
Finalité approfondie

2018 - 2019

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.18.5 SA	ATELIER 1	1 + 2			
	AD120.0103 Accessoires : atelier		29	435	24,17%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6		29	435	24,17%
UE 1.18.6 A	ATELIER 2	1 + 2			
	AD120.0425 Travail artistique de fin d'études		26	390	21,67%
	AD120.0427 Travail de fin d'études : présentation spécifique		5	75	4,17%
	AD120.0428 Travail de fin d'études : prototypage		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 4, 6, 7, 8		33	495	27,50%
UE 2.18.4 SA	TRANSDISCIPLINARITE	1 + 2			
	AD120.0108 Accessoires : atelier (module transdisciplinaire)		10	150	8,33%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 3		10	150	8,33%
UE 4.18.21 A	COURS SPÉCIFIQUE 1	1			
	GD100.0368 Méthodologie du mémoire		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2, 4		2	30	1,67%
UE 4.18.22 S	COURS SPÉCIFIQUES 2	2			
	TD100.0429 Techniques et technologies : Matériaux		2	30	1,67%
	GD100.0430 Actualités culturelles : Actualité du design		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2, 4		4	60	3,33%
UE 7.21 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	GD100.0166 Actualité culturelles : société		2	30	1,67%
	GD100.0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 5		4	60	3,33%
UE 7.23 SAD	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	GD020.0167 Actualité culturelles : société		2	30	1,67%
	GD020.0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	GD020.0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
	**** Histoire et actualité des arts (1 cours à choix)		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 5		8	120	6,67%
UE 11.18.1 A	FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires	1 + 2			
	GD120.0183 Méthodologie de la recherche OU cours choisi à l'université		5	75	4,17%
	**** Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)		10	150	8,33%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 5, 8		15	225	12,50%
UE 11.18.2 A	FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire	1 + 2			
	MD120.0370 Mémoire		15	225	12,50%
	Référentiel de compétences : 1, 7, 8		15	225	12,50%
Total			120	1800	100,00%

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

GD120.0183 Méthodologie de la recherche

5 crédits, 75 h

Activité à choix : selon le programme individuel de l'étudiant, celui-ci suit le séminaire de méthodologie de la recherche donné à La Cambre ou un cours choisi à l'université comptant le même nombre de crédits.

Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

- Le séminaire entend favoriser le travail artistique par l'émergence d'un cadre ouvert de réflexion et d'analyse théorique ;
- Il se propose d'approcher des questions de « cultures matérielles », au croisement des disciplines artistiques et des sciences humaines : philosophie, anthropologie, politique, etc ;
- Le séminaire ne se donne pas pour objectif de produire un objet singulier ou une « œuvre », mais cherche à donner forme(s) à une recherche, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*. Il entend insister sur les procédures d'une recherche théorique autonome ;
- Il s'agira d'interroger les formes que peut prendre une telle recherche et de viser à la production de *documents sensibles*, de « *transformer l'expérience en document, de faire du document une expérience* » (Ph.-A. Michaud) ;
- Le séminaire de *Méthodologie de la Recherche* est éligible dans le cadre de la finalité approfondie, coorganisée avec l'Université.

Méthode :

- L'étudiant choisit un sujet au cœur de la thématique annuelle proposée par le professeur ; il participe activement aux séances, présente son sujet lors de l'une d'entre elles et produit un texte d'accompagnement. Enfin, il envisage une forme originale pour présenter sa recherche ;
- Une série d'intervenants externes, d'horizons disciplinaires différents, viennent alimenter le propos autour de la thématique concernée ;
- Le séminaire est organisé par séances de 3h réparties sur les deux quadrimestres.

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie ;
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier* ;
- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 40% ;
- évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)

10 crédits, 150h

Activité à choix

Professeur : dépendant du cours ou du séminaire choisi à l'université

Voir grille individuelle de l'étudiant.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : UE 4.01.21 A
Corequis : -

MD120.0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Promoteur interne : selon le choix de l'étudiant
Promoteur externe : selon le choix de l'étudiant

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle et articulé à la pratique artistique. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur issu de l'université.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original ;
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire ;
- Sur base d'un sujet défini en accord avec les deux promoteurs, l'élaboration du mémoire est suivie lors de rendez-vous réguliers.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de son activité disciplinaire ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses ;
- Démontrer sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100%

Langue d'enseignement :

- français